

VISITE DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DU BARRAGE  
DE DECIZE/SAINT LEGER DES VIGNES (NIEVRE)

*Conformément au souhait exprimé par la CCE Bourgogne et par la DREAL de Bourgogne/Franche Comté, les commissaires enquêteurs de la Nièvre ont organisé le mardi 3 octobre 2017 la visite d'un site, en l'occurrence celui de la Centrale Hydroélectrique du barrage de Saint Léger des Vignes/Decize (58).*

*Sur les 11 commissaires enquêteurs figurant sur la liste départementale d'aptitude 2017, 6 ont effectivement participé à cette visite, les autres ayant fait valoir leur indisponibilité et/ou leur impossibilité d'être présents ce 3 octobre.*

*Notre groupe a été renforcé par la présence de nos deux responsables régionaux de la CCEBo, à savoir notre Président, Jean Michel OLIVIER, et notre Vice-Président, Jacques SIMONNOT, et nous tenons à les remercier d'avoir fait le déplacement jusqu'à Decize.*

*Nous avons été accueillis à 14h00 à Saint Léger des Vignes devant le barrage par Monsieur Jean Luc MEYNIER, responsable régional d'Energies et Maintenance (groupe RWE), chargé de la maintenance et de la surveillance du site.*

*Monsieur MEYNIER nous a fait découvrir les installations de la centrale hydroélectrique, situées sur l'autre rive et accessibles par une passerelle longue d'une centaine de mètres surplombant le barrage.*

*Durant près d'une heure il s'est attaché à nous exposer en détail l'historique de cette centrale, son fonctionnement ainsi que ses caractéristiques techniques. Il a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées, et chacun de nous a pu apprécier la qualité de son intervention et celle de ses explications techniques.*

*Si le barrage entre les deux rives a été édifié en 1836 pour permettre aux bateaux de traverser la Loire et relier le canal latéral (rive gauche) au canal du nivernais (rive droite) il a été, au fil du temps, modifié et amélioré.*

*La centrale hydroélectrique, ainsi que la passe à poissons, sont plus récentes, puisque construites entre 1985 et 1987.*

*La passe à poissons a été modernisée en 2009 grâce à l'implantation d'une station de comptage des espèces migratoires (informatique, caméra, enregistrement, vitrage rétro éclairé...).*

*Cette station de comptage est gérée par l'association LOGRAMI (LOire GRAnds MIgrateurs), créée en 1989 et ayant son siège à St POURCAIN SUR SIOULE (03). Cette association est principalement constituée par 23 fédérations départementales de pêche du grand bassin de la Loire.*

*La centrale hydroélectrique fonctionne sous l'effet de la pression de l'eau et au moyen de deux turbines dont les pales entraînent deux alternateurs, via un démultiplicateur. Ce mécanisme nous a été montré par Monsieur MEYNIER.*

*Le mécanisme fonctionne toute l'année mais sa production varie fort logiquement en fonction du débit de la Loire.*

*Chaque turbine a une puissance installée de 2 MWh, soit un total de 4 MWh pour l'ensemble de la centrale, ce qui est supérieur à celle d'une génératrice éolienne (environ 3 MWh).*

*Au total, la production électrique annuelle injectée par la centrale de Decize sur le réseau EDF est en moyenne de 15 à 17 millions de KW, soit la consommation de 15 000 personnes (hors chauffage). La structure permet d'éviter en outre ainsi l'émission annuelle de 2000 tonnes de CO2 d'origine fossile.*

*Si elle est gérée à distance, la centrale est entretenue par une entreprise artisanale sous-traitante locale, l'entreprise VOLUT de Decize.*

*La visite s'est achevée vers 15h00, et elle s'est avérée fort intéressante et instructive pour les commissaires enquêteurs présents.*

*Le groupe s'est ensuite rendu dans la commune voisine de Decize pour une réunion informelle au cours de laquelle nous avons pu échanger avec nos représentants de la CCEBo, à l'approche de notre prochaine journée de formation prévue le 16 novembre 2017 à DIJON.*





-----